

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 26461-2:1993

Qualité de l'eau - Recherche et dénombrement des spores de micro- organismes anaérobies sulfito- réducteurs (clostridia) - Partie 2:

Water quality - Detection and
enumeration of the spores of sulfite-
reducing anaerobes (clostridia) - Part 2:
Method by membrane filtration (ISO)

Wasserbeschaffenheit - Nachweis und
Zählung der Sporen sulfitreduzierender
Anaerobier (Clostridien) - Teil 2:
Membranfiltrationsverfahren (ISO)

01/1993



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 26461-2:1993 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 26461-2:1993.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

CDU 628.1/.3:620.1:543.39:579.852.13

Descripteurs: Eau, qualité, essai des eaux, analyse microbiologique, micro-organisme, bactérie sulfite-réductrice, clostridium, méthode par filtration

Version française

**Qualité de l'eau - Recherche et dénombrement des
spores de micro-organismes anaérobies
sulfite-réducteurs (clostridia) - Partie 2: Méthode
par filtration sur membrane (ISO 6461-2:1986)**

Wasserbeschaffenheit - Nachweis und Zählung der
Sporen sulfitreduzierender Anaerobier
(Clostridien) - Teil 2:
Membranfiltrationsverfahren (ISO 6461-2:1986)

Water quality - Detection and enumeration of
the spores of sulfite-reducing anaerobes
(clostridia) - Part 2: Method by membrane
filtration (ISO 6461-2:1986)

La présente Norme Européenne a été adoptée par Le CEN le 1993-01-20. Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme Européenne.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CEN.

Les Normes Européennes existent en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

CEN

Comité Européen de Normalisation
Europäisches Komitee für Normung
European Committee for Standardization

Secrétariat Central: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Avant-propos

La présente norme européenne est une reprise de l'ISO 6461-2. La reprise de l'ISO 6461-2 a été recommandée par le Comité Technique CEN/TC 230 "Analyse de l'eau" de la compétence duquel relève dorénavant la présente norme européenne.

Cette norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en juillet 1993, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en juillet 1993.

La norme a été adoptée et conformément au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les pays suivants sont tenus de mettre cette norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et la Suisse.

Déclaration d'entérinement

Le texte de la norme internationale ISO 6461-2:1986 a été adopté par le CEN comme norme européenne sans aucune modification.